

Artiste de Ta carrière
3 impasse Proudhom
31400 Toulouse
artistedetacarriere@gmail.com
06 45 76 80 19



PROGRAMME – BILAN DE COMPETENCES – 20 heures

Lieu de formation :

121ter avenue de saint Exupery

31400 Toulouse

www.artistedetacarriere.com

Siret : 80959033400037

Ape : 7022Z

Numéro NDA : 11922417592

Artiste de Ta carrière | 3 impasse Proudhom 31400 Toulouse | Numéro SIRET: 80959033400037 |

Numéro de déclaration d'activité: 11922417592

Numéro ADELI : 319342622

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

Mis à jour 28.07.2023

Artiste de Ta carrière
3 impasse Proudhom
31400 Toulouse
artistedetacarriere@gmail.com
06 45 76 80 19



Présentation

Artiste de ta carrière a été créé en 2020 par Hélène Hallé, c'est un organisme de formation dans l'accompagnement et l'orientation professionnelle : bilan de compétences, outplacement et formation;

Au plus proche de vos besoins, artiste de ta carrière s'appuie sur plus de 10 années d'expériences en ressources humaines et en psychologie du travail.

- Un accompagnement individualisé et adapté à la demande
- Une méthodologie orientée vers la créativité et l'action pour une reconversion durable
- Un engagement concernant le respect de consentement, de confidentialité et de neutralité.

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Quels sont les pré requis ?

Cette formation s'adresse à toutes personnes souhaitant mener un travail de réflexion sur son parcours professionnel et ses perspectives en vue de l'élaboration d'un projet professionnel et/ou de formation? Aucun prérequis nécessaire.

Artiste de Ta carrière
3 impasse Proudhom
31400 Toulouse
artistedetacarriere@gmail.com
06 45 76 80 19



Quels sont les objectifs ?

Il permet de :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations.
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation;
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Méthodes mobilisées ?

En face à face et /ou à distance, des méthodes d'accompagnement diversifiées sont proposées aux bénéficiaires.

Elles s'appuient sur des supports digitalisés, d'aide au choix d'orientation professionnelle. Le bénéficiaire travaillera sur ses compétences, talents, motivations, valeurs et intérêts.

Un plan d'action personnalisé, est réalisé en fin de bilan.

Des conseils relatifs aux techniques et recherches d'emploi, à l'élaboration du CV et du pitch sont proposés.

En fin de bilan, une synthèse coconstruite et confidentielle est remise au bénéficiaire. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. I

Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Votre consultant est à votre écoute, respecte le cadre de la confidentialité, votre consentement et a une posture de neutralité.

Moyens techniques et outils ?

- Mise à disposition des supports, tests, centre de ressources
- Pour le distanciel : Zoom, WhatsApp
- 360 degrés ou la perception des autres
- Différents tests : talents, motivations, valeurs et questionnaire les intérêts professionnels (Ancres de Schein), Test vocation ou profil pro ou Gallup.

Artiste de Ta carrière | 3 impasse Proudhom 31400 Toulouse | Numéro SIRET: 80959033400037 |

Numéro de déclaration d'activité: 11922417592

Numéro ADELI : 319342622

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

Mis à jour 28.07.2023

Artiste de Ta carrière
3 impasse Proudhom
31400 Toulouse
artistedetacarriere@gmail.com
06 45 76 80 19



Quels sont les modalités pédagogiques et délais d'accès ?

- Présentiel, mixte ou à distance.
- 11 jours selon l'accord de prise en charge.

Quels sont les modalités d'évaluation ?

- Avant la formation : évaluation des besoins sous forme d'un entretien préliminaire individuel.
- En fin de formation : questionnaire « suivi et trajectoire ».
- En fin de formation : évaluation de satisfaction « à chaud ».
- Après la formation : questionnaire de suivi à 6 mois.

Accessibilité aux personnes handicapées

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite n'étant pas possible au 2 rue d'Austerlitz à Toulouse, nous prendrons contact avec vous afin de mettre en place un dispositif vous permettant de suivre la formation (location de locaux avec un accès). Notre démarche est de mieux prendre en compte vos besoins, permettre de construire des aménagements, être à votre écoute et vous donner la possibilité de suivre votre accompagnement dans des conditions optimales.

Cadre réglementaire du bilan de compétences

(Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R. 6322-32 à R. 6322-50 du Code du Travail)

Définition et objectifs

Un bilan de compétences doit permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Réglementation en vigueur

Les bilans de compétences ont été institués par la loi du 31 décembre 1991 (R.6322-35). La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a apporté des modifications au cadre réglementaire existant (articles L6313-4 et R6313-4 à R6313-7 code du travail).



Modalités

Le bilan de compétences comprend les 3 phases suivantes :

1. Une phase préliminaire, qui a pour objet :

- de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.
- de définir et d'analyser la nature de ses besoins.
- de l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

2. Une phase d'investigation, permettant au bénéficiaire :

- d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels.
- d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales.
- de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
- un regard croisé sur le projet du salarié pouvant être mis en œuvre en fonction du déroulé et des besoins sur le projet.

3. Une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permettra au bénéficiaire :

- de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation.
- de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
- de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Phase de suivi à 6 mois

Entretien de suivi proposé afin de :

- Évaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives



Vous voulez

- Obtenir les clefs pour être Artiste de votre carrière.
- Réinventer votre vie professionnelle pour faire émerger votre vocation.
- Évoluer vers une carrière utile et ayant du sens.
- Trouver plaisir et sérénité au travail.
- Redevenir ambitieux, se fixer des objectifs et tenir le cap.
- Développer votre confiance pour aller de l'avant.
- Être accompagné par un consultant unique et dédié, en toute confidentialité et neutralité.
- Disposer des ressources documentaires nécessaires pour la mise en place et concrétisation de votre projet.
- Être aidé à la constitution administrative de votre dossier.

DEROULEMENT DU PROGRAMME (formule 20 heures) :

I. CONNAISSANCE DE SOI (2 heures en séance)

- La connaissance de soi à travers son propre regard, celui d'autrui ou à travers des questionnaires de personnalité.
- Eclairage sur vos talents, vos besoins, vos valeurs, vos forces.

II. ANALYSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL ET EXTRA-PROFESSIONNEL (3 heures en séance)

- Analyse des réalisations professionnelles et extra-professionnelles
- Comprendre ce qui met en mouvement
- Ce qu'il va être supprimé, conservé, changé et développé



III. VISUALISATION D'UN PROJET DE VIE IDEAL (1 heure en séance)

- Identifier un projet de vie idéal
- Identification et construction de son identité professionnelle

IV. UN JOB IDEAL POUR SERVIR SA VIE IDEALE (1 heures en séance)

- Formule et Mind Mapping du job et idéal avec projection dans le futur
- Équilibriste de Ma vie
- Exercices de visualisation
- Du rêve à la réalité : identification et construction de son identité professionnelle

V. DU REVE A LA REALITE (2 heures en séance)

- Identification et construction de sa présentation 3 minutes
- CV, lettre de motivation et approche réseau, comment maîtriser les rouages du marché ouvert et caché de l'emploi
 - Retour sur les enquêtes métiers ou avancer sur des pistes concrètes par rapport au poste rêvé.

VI. PLAN D'ACTION (1 heure en séance)

- Relecture et modifications de synthèse
- Temporaliser un plan d'action en fonction de l'objectif défini

Le programme d'accompagnement en **bilan de compétences de 20 heures** que je propose:

- **10 séances** en entretien individuel d'une durée de **1h à 2 heures**, tous les quinze jours
(Durée total d'entretien : 10 heures)
- **10 heures** d'exercices et questionnaires de personnalités et de motivations, **à réaliser** en inter- séances

Artiste de Ta carrière
3 impasse Proudhom
31400 Toulouse
artistedetacarriere@gmail.com
06 45 76 80 19





2 formules de bilan de compétences	Durée	Format de l'accompagnement	Tarif	Suivi à 6 mois	Mode financement
Formule 24 heures	24 heures - 14 heures séances individuelles en présentiel/ visio-conférence - 7 heures d'exercices inter-séance - 3 heures tests et questionnaires	Individuel Pendant ou hors temps de travail	1 925€	Oui	CPF Plan de développement des compétences Pole emploi Fond personnel
Formule 20 heures	20 heures -10 heures séances individuelles en présentiel/ Visio-conférence - 7 heures d'exercices inter-séances - 3 heures test et questionnaires	Individuel Pendant ou hors temps de travail	1 480€	Oui	CPF Plan de développement des compétences Pole emploi Fond personnel

Mise à jour 28 juillet 2023